



# Département de l'Hérault Commune de CABRIERES

## suite Procès-verbal de la séance du conseil municipal du : 06 juillet 2015 à 18h00

Membres présents : Jacques GUELTON, Françoise POBEL, Michel SOLER, Philip BANNISTER, Dehiba BILHAC, Lysette DELGADO, Guy DESALASE, Marylise MALAFOSSE, Philippe TRINQUIER.

Membres absents excusés : Denis MALLET (pouvoir à Jacques GUELTON), Cédric GABRIEL (pouvoir à Michel SOLER).

### Suite des Points abordés :

#### ➤ Points divers :

- ✓ Les arrêtés permanents concernant les interdictions de stationnement gênant sur la rue de la Place, de la rue du Mas de Rigaud et de la Place de la Liberté seront opérationnels dès la mise en place des panneaux réglementaires.
- ✓ Un arrêté permanent concernant la mise en zone piétonne de la rue du chemin Vieux de ce fait la circulation et de stationnement de tous véhicules à moteur sera interdit. Cet arrêté sera opérationnel dès la mise en place du panneau réglementaire afin de permettre l'accès aux bâtiments publics des personnes en situation de handicap.
- ✓ Une convention pour passer au PV électronique est en cours d'étude entre le Maire et le Préfet de l'Hérault.
- ✓ Projet de plan de Cabrières : Jacques Guelton a proposé au conseil municipal le plan rectifié avec plus de détails sur la dénomination des rues.

#### ➤ Adoptions des délibérations :

- ✓ concernant la sollicitation financière du département pour l'action de l'aide relative au transport d'eau. ➤ **Unanimité**
- ✓ concernant l'Ad'ap. ➤ **Unanimité**
- ✓ concernant le transfert des charges de la CCC. ➤ **Unanimité**

Prochain conseil municipal : 10 août 2015.

Fin de séance : 20h45.

La secrétaire de séance  
Lysette DELGADO

Le Maire  
Jacques GUELTON